

# MAIRIE DE SALINS

DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE  
77148 SALINS

Tél. : 01 60 96 70 49

Fax : 01 60 96 82 49

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de SALINS,

**Vu** l'article L 131-2 du Code des Communes,

**Considérant** que l'emploi des fusées, pétards et pièces d'artifices sur la voie publique peut présenter des dangers, et par là, occasionner des incendies ou des accidents,

### ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>** L'emploi de fusées, pétards et pièces d'artifices de toutes sortes est formellement interdit sur la voie publique.

**Article 2** Aucune dérogation ne sera accordée, même à l'occasion des fêtes locales.

**Article 3** Les contrevenants au présent arrêté, ou leurs parents, ou tuteurs etc... s'exposent aux poursuites et peines prévues en l'espèce par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**Article 4** Le Commissariat de Police et les ASVP sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** Ampliation du présent arrêté sera adressé au Commissariat de Police de MONTEREAU.

A Salins, le 15 juin 2018

Le Maire,  
Georges BENARD

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 AVRIL 2018

### ORDRE DU JOUR :

- **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – COMMUNE ET COMMERCE**
- **VOTE DU BUDGET 2018 – COMMUNE ET COMMERCE**
- **VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**
- **ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE - LOTISSEMENT DU BOIS PLANTÉ**
- **ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE - VOIE COMMUNALE n°5**
- **AUGMENTATION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET COMMUNAUX**

Le treize avril deux mil dix-huit à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de Salins, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Georges BENARD, maire.

PRÉSENTS : Georges BENARD, Jacky PEPIN, Jacques FOSSE, Lydia BRUN, Gaston MAILLARD, Pierre TROUVÉ, Michèle COCET, Latifa AÏD, Georges LE BERTE, Jean-Marc GRANVAL.

ABSENTS EXCUSÉS : Maryvonne QUIMBRE a donné pouvoir à Lydia BRUN, Sylvette TAUSTE a donné pouvoir à Georges BENARD, Cécile DE JONCKERE a donné pouvoir à Jacky PEPIN, Guillaume VILLETTE a donné pouvoir à Georges LE BERTE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Lydia BRUN

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente sans observation.

### **OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - COMMUNE**

M. le maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2017 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal vote le compte administratif et le compte de gestion de la commune qui font ressortir :

- En section fonctionnement, un excédent de 5 580.97 €
- En section investissement, un excédent de 197 771.68 €

### **OBJET : VOTE DU BUDGET 2018 - COMMUNE**

M. le maire présente aux membres du conseil municipal le budget 2018 de la Commune dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- En section fonctionnement 760 077.39 €
- En section investissement 353 440.35 €

Le conseil municipal vote le budget 2018 de la commune.

### **OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - COMMERCE**

M. le maire présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2017 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal vote le compte administratif et le compte de gestion du commerce qui font ressortir :

- En section fonctionnement, un excédent de 15 062.71 €
- En section investissement, un déficit de 9 828.17 €

### **OBJET : VOTE DU BUDGET 2018 - COMMERCE**

M. le maire présente aux membres du conseil municipal le budget 2018 du commerce dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- En section fonctionnement 19 878.38 €
- En section investissement 20 067.50 €

Le conseil municipal vote le budget 2018 du commerce.

### **OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**

Le conseil municipal approuve les taux d'imposition pour l'année 2018 qui sont identiques à 2017 :

- Habitation : 12,93 %      - Foncier bâti : 13,15 %      - Foncier non bâti : 38,42 %

### **OBJET : ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE - LOTISSEMENT «LE BOIS PLANTÉ »**

M. le maire propose aux membres du conseil municipal d'attribuer un nom de rue pour le lotissement « du Bois Planté » et après en avoir délibéré, à l'unanimité, il est attribué : « Impasse du Bois Planté ».

### **OBJET : ATTRIBUTION D'UN NOM DE RUE - VOIE COMMUNALE n°5**

M. le maire propose aux membres du conseil municipal d'attribuer un nom de rue suite à deux nouvelles constructions. et après en avoir délibéré, à l'unanimité, il est attribué : « Voie Communale n°5 ».

### **OBJET : AUGMENTATION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET DES SERVICES COMMUNAUX**

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'augmenter de 2 % tous les services (excepté le centre de loisirs et la location de la salle des fêtes) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

## BUDGET PRIMITIF 2018 - COMMUNE

CE BUDGET EST EQUILIBRE  
SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX

### Budget de Fonctionnement

Il s'équilibre à la somme de **760 077.39 euros**

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	194 100	- Atténuations de charges	4 300
- Charges de personnel	345 773	- Produits des services	80 800
- Atténuation de produits	71 390	- Impôts et taxes	423 372
- Autres charges de gestion courante	110 050	- Dotations et participation	179 229
- Charges financières	19 240	- Autres produits gest. Cour.	45 595,42
- Charges exceptionnelles	745,62	- Produits exceptionnels	1 200
- Dépenses imprévues	15 040,77	- Opération d'ordre	20 000
- Opération d'ordre	<u>3 738</u>	- Résultat reporté	<u>5 580,97</u>
	760 077,39		760 077,39

### Budget d'Investissement

<b>Dépenses</b>	- Informatique	3 500
	- Volet roulant, Placards cantine	3 500
	- Panneaux indicateurs Radar pédagogique	6 922
	- Plots de protection, Equipement voirie	7 000
	- Plaque d'égout Métiviers, Borne électrique	2 079.33
	- Éclairage Route de Laval	7 436.46
	- Branchement électrique	5 800
	- 10 lampadaires	8 114.40
	- 3 000 lampes ballons	55 076.40
	- Borne à incendie Le Fresnoy	4 500
	- Guirlandes illuminées	1 500
	- Achat d'un véhicule	12 000
	- Caméra de surveillance	42 000
	- Bouchage trous plateau multisports	1 000
	- Réparat. mur cimetièrre, Porte salle polyvalente	4 000
	- Salle polyvalente	10 000
	- Mur clôture et planche pour l'écluse	4 000
	- Aménagement ancienne mairie	36 000
	- Achat et aménagement grange	2 000
	- Remboursement capital 2018	59 219.68
	- Cautions	1 160
	- Réserves	<u>76 632.38</u>
		353 440.35

### **Recettes**

- Subventions	94 236
- Retour TVA	13 109.97
- Taxe aménagement	44 584.70
- Opération d'ordre	3 738
- Solde d'exécution	<u>197 771.68</u>
	353 440.35